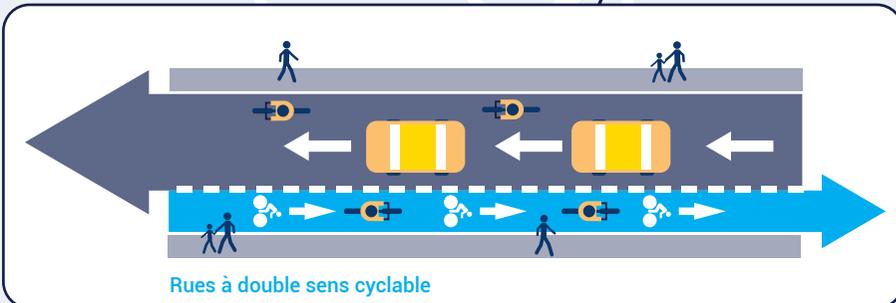


- Nouveaux sens uniques
- Double sens ou sens unique (pas de changement)
- Dépose-minute
- Rues à double sens cyclable
- Chaussée à Voie Centrale Banalisée (Chaucidou)
- Priorité à droite
- Chemin de fer



**RUE MAURICE-BARRAL
RUE DES AUBERTS**
du 3 mars au 18 avril 2025



OBJECTIFS

• Une expérimentation pour quoi faire ?

L'étroitesse des rues Aubert et Barral, qui assurent la liaison avec le centre-ville, ne permet pas une circulation à double sens sécurisée pour les voitures, les vélos et les piétons.

Le développement de Crest Sud (hôpital, EHPAD, logements...) et donc l'intensification du trafic vont aggraver cette situation.

L'expérimentation d'un sens unique de circulation, est une préconisation issue d'une étude menée pour la Ville en 2023. Elle s'accompagne d'une signalétique pour sécuriser le passage à vélo, entre les quais André-Reynier et Soubeyran, et sur le pont en bois (sur le parcours de la Vélodrôme).

Le choix du sens de l'Est vers l'Ouest, pour cette expérimentation, tient compte du besoin d'un accès rapide à l'hôpital pour les services de secours.

• Pour quels objectifs ?

Améliorer la qualité et la sécurité des mobilités actuelles et à terme, permettre une cohabitation apaisée des divers usagers de la route (piétons, cyclistes, voitures).



Pour rester informé

Pour toutes remarques :
experimentation@mairie-crest.fr

Hôtel de Ville

Place du Docteur-Rozier, 26400 Crest
04 75 76 61 10 - admin@mairie-crest.fr - www.ville-crest.fr



EXPÉRIMENTATION DU SENS DE CIRCULATION

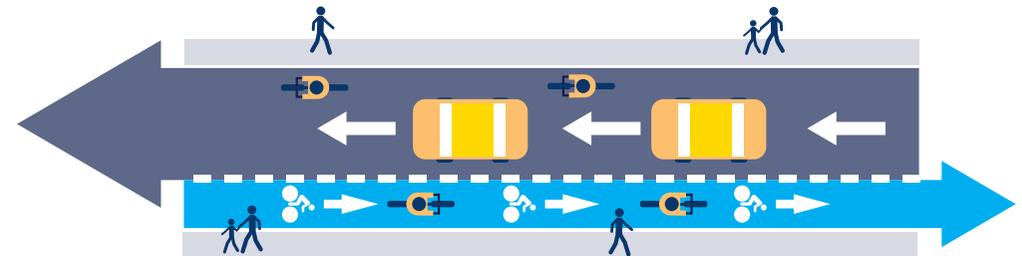
» **Quartier Crest Sud**

A l'issue d'une concertation menée en novembre 2024, avec les habitants des quartiers Sud de Crest, la Ville lance une expérimentation de circulation en sens unique :

 **rue Maurice-Barral
rue des Auberts**

 **du 3 mars
au 18 avril 2025**

En sens unique vers l'ouest
(en direction de l'hôpital)



Rues à double sens cyclable



**Mise en place d'une signalisation
adaptée et provisoire**
(panneaux routiers et marquages au sol)

